



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Pauvreté chez les jeunes

Question au Gouvernement n° 3439

Texte de la question

PAUVRETÉ CHEZ LES JEUNES

M. le président. La parole est à Mme Isabelle Santiago.

Mme Isabelle Santiago. Monsieur le Premier ministre, conséquence directe de la crise sanitaire et sociale, le nombre de demandes d'aides sociales, dont le RSA, a bondi depuis le confinement.

Dans le champ social, tous les voyants sont au rouge. Un enfant sur cinq – soit près de 3 millions d'enfants – vit sous le seuil de pauvreté. Plus spécifiquement, celle-ci touche majoritairement les enfants de moins de 3 ans, et ceux qui ont entre 15 et 18 ans. Il nous faut donc réagir.

La situation actuelle inquiète particulièrement les associations, les départements, les élus locaux et, bien sûr et tout d'abord, les familles concernées.

En août, les dépenses des départements liées au RSA ont augmenté de 9,2 % par rapport à la même période en 2019 ; elles ont crû de 16 % en Corrèze et de plus de 15 % dans le Val-de-Marne, et on nous annonce que le nombre de pauvres augmentera de 1 million.

Les départements votent tous des crédits supplémentaires pour accompagner la population et faire face à cette période si difficile. D'ailleurs, une lettre vous a été adressée par les départements, pour vous appeler à l'urgence sociale et vous demander une compensation financière à la hauteur des enjeux.

Derrière les chiffres, monsieur le Premier ministre, il y a cependant des familles et des jeunes, parmi lesquels ceux qui ne sont pas éligibles aux aides régulièrement annoncées. Les 18-25 ans constituent une classe d'âge plurielle : on y trouve aussi les plus fragiles, ceux qui n'entrent dans les critères d'aucune des aides, y compris celles annoncées récemment.

Avec les grandes associations nationales – mais pas seulement –, nous demandons donc tous l'instauration d'un RSA jeune, permettant d'ouvrir des droits...

M. le président. Merci, madame la députée. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe SOC.*)

La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'autonomie.

Mme Brigitte Bourguignon, *ministre déléguée chargée de l'autonomie.* Madame la députée, vous êtes revenue sur la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté que le Gouvernement déploie depuis deux ans et demi, et sur les plans d'aides qu'il convient d'apporter face à la crise économique et sanitaire.

Oui, le Gouvernement refuse que les jeunes soient les sacrifiés de cette crise sociale et économique. Aussi a-t-il débloqué, comme vous le savez, une aide de 150 euros par élève boursier ; des repas à 1 euro sont en outre proposés dans les cantines, nouvelle mesure dont se sont réjouis de nombreux jeunes.

Vous avez évoqué le RSA jeune. Il convient selon moi de favoriser l'émancipation sociale des jeunes, de mener une action libératrice en les accompagnant mieux – ce que nous faisons, notamment en renforçant le dispositif des contrats d'insertion.

Toutes les mesures que nous avons adoptées, pour les jeunes, en matière d'apprentissage, de formation – notamment professionnelle – ou de service civique...

Mme Laurence Dumont. Vous êtes hors-sol !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguéesont autant de moyens de permettre leur émancipation sociale.

Cette génération ne doit pas être sacrifiée. Permettez-moi de vous le dire : cela fait trente ans que je travaille dans le secteur social.

Mme Sylvie Tolmont. Ce n'est pas la question !

Mme Brigitte Bourguignon, ministre déléguée . J'ai suivi des familles entières, dont je reçois aujourd'hui les enfants et les petits-enfants. Nous voulons qu'ils s'en sortent par l'émancipation, grâce au travail, à l'insertion, à la formation et à une aide alimentaire, mais digne et de qualité – volet que nous renforcerons également.

Comme vous le voyez, nous sommes particulièrement sensibles à cette question. Notre stratégie consiste à promouvoir l'émancipation d'abord. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

Données clés

Auteur : [Mme Isabelle Santiago](#)

Circonscription : Val-de-Marne (9^e circonscription) - Socialistes et apparentés

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3439

Rubrique : Pauvreté

Ministère interrogé : Autonomie

Ministère attributaire : Autonomie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [21 octobre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du [21 octobre 2020](#)